



Syndicat National des Enseignements
de Second degré

Bezons, le 13 novembre 2020

La section locale du SNES
du collège Henri Wallon

à

Madame la Rectrice de l'académie
s/c de Mme la Directrice académique du Val d'Oise
s/c de Mme la Principale du collège Henri Wallon

Objet : préavis de grève

Madame le Recteur,

La section locale du SNES dépose un préavis de grève concernant les personnels enseignants et d'éducation de l'établissement pour le mardi 17 novembre 2020 à partir de 8h pour une durée d'une journée.

Les motifs en sont :

- L'incompréhension du non-renouvellement du contrat d'AED de Mme Abdat au motif de l'absence du renouvellement de son titre séjour, en dépit d'une attestation indiquant que son dossier est en cours d'examen qui lui permet légalement de travailler pendant encore trois mois. En l'absence d'un remplaçant et compte-tenu des délais pour organiser des entretiens et de l'urgence induite par la situation sanitaire, elle reste la meilleure option pour ce poste. Nous invitons donc la direction de l'établissement à réviser son jugement.

- Le manque de communication de la part de la direction au sujet des conditions d'application du protocole sanitaire renforcé, déploré par l'équipe de Vie Scolaire. Cela ajoute de la confusion à une situation par ailleurs difficile. En outre, une lettre datée du lundi 9 novembre et envoyée à Mme la Principale par l'équipe des AED n'a pour l'instant pas obtenu de réponse.

- La mise en œuvre du protocole sanitaire renforcé tel qu'il est à ce jour défini. Le fonctionnement des récréations en particulier, au cours desquelles plusieurs classes restent dans leur salle sous la responsabilité d'un unique AED, induit un manque de sécurité des élèves, des locaux et du matériel comme l'atteste le recensement de nombreux incidents survenus depuis la mise en application du protocole sanitaire renforcé le lundi 09 novembre. Nous invitons donc la direction de l'établissement à engager une réflexion, en concertation avec les personnels enseignants et d'éducation, afin d'optimiser le protocole sanitaire renforcé.

Nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, Madame la Directrice académique, en notre attachement au bon fonctionnement du service public d'éducation.

La section syndicale SNES du collège Henri Wallon